

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, Petro-Canada est une société de la Couronne qui exerce son activité à distance du gouvernement, et notre rôle jusqu'ici a été d'accélérer le flux de liquidités pour que Petro-Canada puisse faire cette offre. La société exerce son activité au sein même du marché et je suis heureux d'apprendre que le premier ministre de la Saskatchewan appuie ses initiatives.

M. Orlikow: Le premier ministre peut-il nous dire si le cabinet a consenti à Petro-Canada un budget principal suffisamment élevé pour qu'elle puisse acheter la compagnie Husky Oil et, si oui, pourquoi le gouvernement n'indique-t-il pas en termes plus clairs qu'il approuve le principe voulant que les ressources de pétrole lourd de la Saskatchewan soient mises en valeur par des entreprises canadiennes plutôt qu'américaines?

M. Trudeau: Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et moi-même avons bien précisé l'autre jour, en réponse à une question du chef du Nouveau parti démocratique, que nous tenions à ce que les ressources canadiennes soient exploitées par des entreprises appartenant à 50 ou 60 p. 100 à des Canadiens. Cela demeure notre politique. En réponse à la première partie de la question, les mesures nécessaires seront prises pour permettre à Petro-Canada de soumissionner.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

L'ÉCRASEMENT À SAINT-JEAN (T.-N.)

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports. Elle porte sur l'écrasement tragique d'un avion nolisé survenu vendredi dernier à Saint-Jean, Terre-Neuve, dans lequel dix personnes, dont le président, trois membres et deux cadres supérieurs de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada ont perdu la vie. Je sais que tous les députés se joindront à moi pour exprimer leur sympathie aux familles de ces fonctionnaires. Le ministre peut-il nous dire si on procède à une enquête et si le ministère a pu déterminer la cause de cet écrasement?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Il est certain que nous exprimons tous unanimement notre sympathie aux familles que cet accident a laissées dans le deuil, y compris celles du pilote et du co-pilote de l'appareil. On m'a fait savoir qu'une équipe d'enquêteurs a été dépêchée sur les lieux de l'accident le jour même, dans l'après-midi, et que l'enquête se poursuit. Il serait prématuré de ma part d'en dire plus pour l'instant.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES TÉMOIGNAGES DEVANT LA COMMISSION McDONALD

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration ou au solliciteur général. A ce jour, en plus de la rencontre qui a eu lieu à Washington entre Warren Hart et son avocat,

Questions orales

d'une part, et l'avocat principal et un enquêteur de la Commission royale d'enquête McDonald, d'autre part, quelles mesures ont été prises pour hâter le retour au Canada de M. Hart afin que la Commission puisse entendre son témoignage? J'aimerais savoir si son retour est probable, ce qui nous permettrait de tirer au clair certaines opérations menées par la GRC et impliquant cet ancien agent du FBI.

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune instance de la part de la Commission royale d'enquête au sujet du retour de M. Hart ou de son témoignage devant la Commission.

M. MacKay: J'ai une brève question supplémentaire à poser au sujet de la Commission royale d'enquête. Un des ministres—je suppose que ce devrait être le solliciteur général—me dirait-il si, quand les ministres et sous-ministres iront témoigner devant la Commission McDonald, ils seront contre-interrogés par les mêmes avocats qui sont chargés de domaines précis de l'enquête comme le Revenu national, les Postes, et ainsi de suite pour s'assurer que les avocats puissent les contre-interroger sur les divers aspects ressortissant à leurs responsabilités ministérielles?

● (1442)

M. Blais: Monsieur l'Orateur, je me renseignerai et je communiquerai avec le député.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ENTRÉE ILLÉGALE D'ÉTRANGERS AUX ÉTATS-UNIS À PARTIR DU CANADA

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle a trait à la découverte d'un réseau clandestin opérant entre Toronto, Montréal et les États-Unis et faisant entrer illégalement des étrangers du Canada aux États-Unis. Depuis combien de temps le ministre est-il au courant de cette affaire, combien de Canadiens en faisaient partie et combien d'étrangers illégaux le réseau a fait passer aux États-Unis?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur je n'ai pas tous les faits. Je sais que sept des neuf adultes arrêtés ont été déportés du Canada. Je crois que c'était le nombre total de gens qui faisaient partie de ce groupe qui a été découvert.

M. Epp: Le 18 avril et, de nouveau, le 25 avril, j'ai signalé au ministre que ses propres fonctionnaires à Toronto avaient établi 100 cas de mariages d'intérêt et que les documents de son ministère révélaient qu'il ne s'agissait là que de la partie visible de l'iceberg. A la lumière des nouvelles révélations indiquant que le Canada sert de base d'opérations à la forme la plus répugnante d'exploitation humaine, j'aimerais demander au ministre si des accusations ont été portées dans les deux cas que je lui ai signalés. De façon plus particulière, dans ce dernier cas, a-t-il porté des accusations et, sinon, pourquoi pas?